



**Assemblée générale
Conseil économique et
social**

Distr.
GÉNÉRALE

A/S-19/7
E/1997/19
4 avril 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Dix-neuvième session extraordinaire
23-27 juin 1997
Point 8 de l'ordre du jour provisoire*
EXAMEN ET ÉVALUATION D'ENSEMBLE DE LA
MISE EN OEUVRE D'ACTION 21

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
Session de fond de 1997
Genève, 30 juin-25 juillet 1997
Points 7 a) et b) de l'ordre
du jour provisoire**
RAPPORTS, CONCLUSIONS ET
RECOMMANDATIONS DES ORGANES
SUBSIDIAIRES : QUESTIONS
ÉCONOMIQUES, QUESTIONS
RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT

Lettre datée du 21 mars 1997, adressée au Secrétaire général
par les Représentants permanents des États-Unis d'Amérique et
du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer comme document officiel de la cinquième session de la Commission du développement durable, qui doit se tenir à New York du 7 au 25 avril 1997, et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21, qui doit se tenir à New York du 23 au 27 juin 1997, le résumé analytique (voir annexe) du Séminaire interrégional sur la cartographie mondiale dans la perspective de la mise en oeuvre des accords multinationaux sur l'environnement, tenu à Santa Barbara, en Californie, du 13 au 16 novembre 1996. Ce séminaire a été organisé conjointement par le Département des services d'appui et de gestion pour le développement du Secrétariat de l'ONU, l'Institut géographique du Ministère de la construction du Japon et l'Université de Californie à Santa Barbara.

Le Représentant permanent des
États-Unis d'Amérique auprès de
l'Organisation des Nations Unies

Le Représentant permanent du
Japon auprès de l'Organisation
des Nations Unies

(Signé) Bill RICHARDSON

(Signé) Hisashi OWADA

* A/S-19/1, à paraître.

** E/1997/100, à paraître.

Annexe

SÉMINAIRE INTERRÉGIONAL SUR LA CARTOGRAPHIE MONDIALE DANS LA
PERSPECTIVE DE LA MISE EN OEUVRE DES ACCORDS MULTINATIONAUX
SUR L'ENVIRONNEMENT

(Santa Barbara, Californie, 13-16 novembre 1996)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le Séminaire visait à mieux faire comprendre la place des produits dérivés des données spatiales dans l'élaboration d'accords multinationaux sur l'environnement et dans leur mise en oeuvre. Il a permis d'illustrer en particulier la nécessité de disposer de produits dérivés des données spatiales pour mettre en oeuvre les accords multinationaux relatifs à l'environnement, l'état d'avancement de la carte du monde au 1/1 000 000 et le travail de coopération et coordination internationales qu'exige l'exploitation des données géospatiales. Le Séminaire était organisé conjointement par le Département des services d'appui et de gestion pour le développement du Secrétariat de l'ONU, l'Université de Californie à Santa Barbara et l'Institut géographique du Ministère de la construction du Japon. Les 80 participants venaient de milieux très divers – universités, gouvernements, entreprises commerciales et organisations internationales – et représentaient 23 pays du monde entier, depuis des petits États insulaires jusqu'à des États couvrant tout un continent. Les domaines suivants ont été traités : exposé et débat sur les projets de cartographie mondiale; les différentes séries de données nécessaires pour une carte mondiale (concernant la topographie, l'hydrologie ou les transports par exemple); les limitations inhérentes; l'harmonisation des normes entre les organisations cartographiques nationales; l'archivage et l'accessibilité des données; la nécessité de renforcer les capacités des pays en développement; la nécessité en général d'améliorer la qualité des produits cartographiques. On a également examiné les rôles des organisations internationales dans les domaines tels que le financement de l'exploitation des données spatiales, la facilitation de la coopération et de la collaboration techniques entre des organisations cartographiques nationales et des organisations similaires.

Il ressort des documents de base établis pour le Séminaire que, dans le contexte d'un environnement mondial en pleine évolution :

a) Dans de nombreux pays en développement, même des modifications de l'environnement qui sont bien comprises et qui ont des causes et des effets locaux susceptibles de causer globalement des préoccupations mondiales sont rarement prioritaires, pour les autorités, par rapport à l'alimentation, la santé et la sécurité de la population;

b) Même dans les pays très développés, où les connaissances scientifiques sont largement répandues, il est souvent difficile de susciter un soutien politique et financier aux mesures de correction de problèmes largement reconnus;

c) Si les préoccupations principales des gouvernements sont liées au développement national, il n'en reste pas moins que les problèmes à résoudre ont souvent un caractère mondial;

d) Il n'existe pas actuellement, même dans des pays très développés, de vastes ensembles de données scientifiques concernant l'ensemble de la Terre;

e) La constitution de tels fichiers est onéreuse car elle exige un vaste travail scientifique et technique;

f) Ces fichiers pourraient être utiles ponctuellement pour toute une gamme d'applications; en général, aucune d'elle ne justifie le coût de leur constitution;

g) Dans nombre de pays, les ensembles de données scientifiques à haute résolution dont la communauté mondiale a besoin sont considérés comme classifiés et ne peuvent quitter le pays sous aucune forme;

h) Dans certains cas, lorsque ces données sont mises en commun avec des nations "amies", des accords peuvent en restreindre l'accès;

i) Il est nécessaire d'améliorer l'archivage des données géospaciales mondiales et la possibilité de les consulter;

j) Il est nécessaire d'améliorer la coordination entre les activités de cartographie mondiale.

Ce séminaire faisait suite aux activités du Comité directeur international de la cartographie mondiale, qui est constitué de représentants d'organisations cartographiques nationales, d'organisations internationales, d'établissements universitaires et d'organisations non gouvernementales et qui s'efforce de faciliter la collecte de données pour la carte mondiale au 1/1 000 000. Diverses autres organisations dans le monde travaillent au même objectif (par exemple Earth Map, la Base de données sur les ressources mondiales (GRID) du Programme des Nations Unies pour l'environnement, la National Geographic Society, le Programme international sur la géosphère et la biosphère, le Service géologique des États-Unis et le National Image and Mapping Agency). Tout en étant conscients des contraintes véritables de sécurité nationale, de souveraineté nationale et d'autres questions (par exemple récupération des frais et copyright), qui limitent la disponibilité des données spatiales à haute résolution, les participants estimaient que l'heure était venue de développer chaque fois que possible la coordination des activités de cartographie. Au cours des débats, certains participants, originaires de petits pays, estimaient que l'échelle au 1/1 000 000 était trop petite pour répondre aux besoins de leurs pays. Ils s'intéressaient vivement aux possibilités de production de données à plus haute résolution pour leurs régions.

Les exposés qui ont été faits ont fait apparaître une progression rapide dans la diversité et la quantité de données d'observations de la Terre, à mesure que de nouvelles générations de capteurs terriens, aéroportés et spatiaux et des systèmes de communication devenaient opérationnels. La prise de conscience d'existence de ces données et des possibilités offertes donne une impulsion

nouvelle aux efforts déployés pour coordonner des travaux de cartographie à l'échelle mondiale, en favorisant le calibrage, la validation et l'harmonisation dans la collecte, le formatage, l'accessibilité et la distribution des données obtenues, lesquelles pouvaient en fait servir de base à une infrastructure mondiale de données spatiales.

Une telle infrastructure contiendrait des données cartographiques et thématiques (concernant par exemple la géographie physique, l'environnement, les infrastructures socio-économiques), ce qui favoriserait à long terme l'harmonisation des données et donc l'intégration d'informations provenant de différentes régions et leur utilisation rationnelle pour améliorer le processus décisionnel en matière de développement durable. Si l'on veut donner corps à cette infrastructure mondiale des données spatiales, il faudra également considérer les questions relatives à la diversité des politiques en ce qui concerne les données et constituer les partenariats appropriés. Les participants ont constaté l'importance de la cartographie mondiale à cet égard. On entendait par "cartographie mondiale" un processus de création, de mise à jour, d'accessibilité et d'utilisation des données spatiales à des échelles et des résolutions appropriées.

Les participants ont en outre été informés de la nécessité de coordonner l'archivage et d'appuyer les efforts déployés sur le plan international pour faciliter l'accès à ces données. Il convient par ailleurs de renforcer les capacités des pays en développement qui cherchent à se doter des moyens de créer leurs propres systèmes de données spatiales. Les informations pouvant être extraites de ces données spatiales pourraient contribuer à améliorer sensiblement la connaissance des ressources naturelles et des dimensions économiques et sociales des pays. Elles seraient utiles également pour la formulation, le suivi et la gestion des politiques en matière d'application des accords multinationaux relatifs à l'environnement.

Les participants étaient résolument favorables à l'idée d'une infrastructure mondiale des données spatiales. Elle constituait un instrument essentiel dans l'application de divers chapitres d'Action 21, concernant un ou plusieurs secteurs, mais elle était particulièrement utile pour l'application du chapitre 40 intitulé "Informations pour la prise de décisions", qui est axé sur deux questions principales, "l'élimination du fossé de l'information" et "l'amélioration de la disponibilité de l'information". Par ailleurs, les organisations internationales, notamment l'ONU et la Banque mondiale, devaient s'employer davantage à coordonner et faciliter la création d'une infrastructure mondiale des données spatiales (en prévoyant le financement de la création de l'ensemble de données et le renforcement des capacités). Ils estimaient que cette infrastructure ne pouvait pas être mise sur pied sans la participation active et directe des organisations cartographiques du monde entier.

Le principal résultat du Séminaire a été la Déclaration de Santa Barbara et les participants ont décidé d'oeuvrer à la création d'une infrastructure intégrée mondiale de données spatiales. La Déclaration de Santa Barbara, dont le texte est reproduit ci-après, contient des conclusions, recommandations et décisions adoptées par les participants au Séminaire.

Déclaration de Santa Barbara

À l'orée du XXI^e siècle, la communauté internationale s'engage dans une ère nouvelle et exaltante du développement. Il est maintenant reconnu que la mondialisation, la transparence et l'interdépendance sont des éléments clefs de l'économie mondiale. Les objectifs découlant d'Action 21, notamment du Chapitre 40, intitulé "L'information pour la prise de décisions" ne peuvent être atteints réellement que si les données spatiales pertinentes, notamment les données cartographiques sont plus largement accessibles dans le monde entier. Puisque les activités actuelles en matière de cartographie mondiale sont inspirées principalement par les préoccupations ayant trait aux modifications de dimensions mondiales, les progrès futurs devant également tenir compte des priorités nationales plus immédiates, allant dans le sens de la croissance économique et du développement durable.

Le Séminaire interrégional sur la cartographie mondiale dans la perspective et l'application des accords multinationaux relatifs à l'environnement (Santa Barbara, Californie 13-16 novembre 1996) fait suite aux recommandations formulées au premier atelier mondial sur la cartographie mondiale, tenu à Izumo (Japon) en 1994. Les participants au Séminaire de Santa Barbara ont convenu de la nécessité de prendre des mesures en vue de faciliter les efforts coopératifs élargis en matière de cartographie mondiale. Ces mesures visent notamment à :

a) Trouver des moyens de promouvoir le développement scientifique et technique des organisations cartographiques, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, en vue d'améliorer la qualité des informations cartographiques et autres;

b) Accroître l'assistance technique pour permettre aux pays de renforcer leurs capacités de manière à ce que les gouvernements puissent faire meilleur usage des produits dérivés des données spatiales;

c) Renforcer les mécanismes propres à améliorer la fourniture d'une assistance économique et technique aux pays en développement visant à les aider dans la collecte, la production, l'archivage et la diffusion de données cartographiques, qui pourront alors être intégrées aux produits dérivés et des données spatiales à l'échelle mondiale;

d) Charger le Comité directeur international de la cartographie mondiale, qui comprend les représentants des organisations cartographiques internationales et de la communauté mondiale, de coordonner la création d'une infrastructure mondiale des données spatiales.

Une cartographie des informations de base est nécessaire pour permettre la prise de décisions répondant aux besoins du développement durable à l'échelle mondiale. Diverses entités – notamment des organisations cartographiques nationales, des agences spatiales, des organisations scientifiques internationales, des instituts de recherche nationaux, des organismes du secteur privé et des sources de données, des milieux universitaires, des organisations non gouvernementales, des donateurs, des banques de développement et l'Organisation des Nations Unies – sont intéressées par la cartographie mondiale, qui est au coeur de la notion d'infrastructure mondiale des données

spatiales. On entend par là le processus de création, de mise à jour, d'accessibilité et d'utilisation des données spatiales à des échelles et des résolutions appropriées. Une infrastructure mondiale des données spatiales comprendrait des données cartographiques et thématiques (concernant la géographie physique, l'environnement, les infrastructures socio-économiques et les autres données spatiales et pertinentes). À long terme, elle favoriserait l'harmonisation des données, donc l'intégration d'informations provenant de différentes régions et leur utilisation pour améliorer le processus décisionnel en matière de développement durable. Si l'on veut donner corps à la notion d'infrastructure mondiale des données spatiales, il faudra aussi considérer les questions relatives à la diversité des politiques en ce qui concerne les données et constituer des partenariats appropriés.

Les participants sont convaincus que le Séminaire de Santa Barbara a été l'occasion majeure de promouvoir la notion d'infrastructure mondiale des données spatiales. Ils considèrent que le besoin d'informations cartographiques et autres intéressant le développement durable existe à l'échelle mondiale :

a) Les pays en développement et les pays à économie en transition se préoccupent au premier chef des questions urgentes de développement nationale qu'il serait plus aisé de résoudre si l'on dispose d'une infrastructure mondiale de données spatiales;

b) Il faut offrir des encouragements pour faire progresser la coopération à l'intérieur des pays et entre les pays dans la production, la mise à jour et la diffusion d'informations cartographiques et autres exactes;

c) Les progrès ne seront possibles que si divers problèmes techniques et institutionnels sont résolus.

Les participants sont conscients des causes de l'absence de bonnes cartes à l'échelle mondiale. La coopération internationale est limitée par des problèmes de sécurité nationale, de souveraineté, de technologie, de capacité et d'infrastructure. Ces entraves conjuguées font actuellement obstacle à l'élaboration de la carte mondiale au 1/1 000 000. Pour tirer le maximum des produits cartographiques mondiaux, il faudra encourager la mise en commun, dans la mesure du possible, des données spatiales au 1/1 000 000 ou plus fines. Il convient donc de répondre aux besoins de données spatiales à diverses échelles et diverses résolutions (compte tenu des priorités locales et nationales précises). Il faudra considérer la question des politiques actuelles en matière d'accès (par exemple les restrictions à la diffusion et à la mise en commun) si l'on ne veut pas qu'elles entravent la création d'un fichier à l'échelle mondiale.

Le Séminaire a confirmé que divers efforts étaient en cours pour contribuer à l'établissement d'une carte mondiale. Les participants encouragent des organisations cartographiques internationales, y compris celles de pays se heurtant à des contraintes financières et techniques, à poursuivre leurs efforts dans le sens de l'établissement de meilleures cartes du monde et cartes locales, qui soient plus accessibles. Ils constatent que le Comité directeur international joue un rôle de catalyseur dans cette entreprise et compte qu'il

jouera un rôle de chef de file dans l'application, le cas échéant, des recommandations qu'ils ont formulées.

Les participants au Séminaire apprécient l'effort des organisateurs et sont conscients de la contribution du Séminaire à la promotion de la cartographie mondiale dans le cadre d'une infrastructure mondiale des données spatiales. Ils formulent les recommandations suivantes :

1. Il y a lieu de créer une instance cartographique mondiale regroupant usagers et fournisseurs de données, en vue de faciliter la mise en place d'une infrastructure mondiale des données spatiales. Diverses organisations nationales, régionales et internationales, les organisations non gouvernementales, des sociétés du secteur privé, les milieux universitaires, des organisations cartographiques nationales et des agences spatiales ainsi que les autres organisations compétentes pourraient y participer. Le Comité directeur devrait entreprendre une étude en vue de la création d'une telle instance et déterminer les responsabilités qui devront être assumées en matière d'évaluation périodique des progrès et d'harmonisation des normes ainsi que les modalités de mise en place du réseau cartographique mondial. Ce réseau devrait être relié à l'Internet ou à d'autres moyens de communications.
2. Les organismes qui mettent en oeuvre les accords d'Action 21 devraient définir avec précision leurs besoins en matière de données spatiales pour les activités d'application et de suivi, avec le concours d'un groupe spécialisé (par exemple le Comité directeur). Ces besoins devraient faire partie des priorités de l'infrastructure mondiale des données spatiales.
3. Il faudrait concevoir des encouragements financiers et autres pour la création de partenariats au titre de projets dans le cadre de l'infrastructure mondiale des données spatiales, de manière à faciliter la participation d'organismes nationaux des pays en développement et des pays à économie en transition.
4. Les organismes donateurs et les banques de développement devraient accroître leur assistance aux organismes des pays en développement et des pays à économie de transition, de manière à améliorer la qualité des produits et services dérivés des données spatiales et faciliter l'utilisation de ces données pour la création de produits cartographiques à l'échelle des régions et du monde.
5. Les conférences cartographiques régionales des Nations Unies devraient examiner les questions relatives aux politiques en matière d'accessibilité des données spatiales.
6. Il faudrait encourager le développement global de la cartographie mondiale sous l'égide de l'ONU et prendre acte des initiatives prises aux niveaux national, régional et mondial.
7. La Base de données sur des ressources mondiales du Programme des Nations Unies pour l'environnement et les autres programmes des Nations Unies participant directement aux activités relatives à

l'infrastructure mondiale des données spatiales devrait être renforcée, de manière à offrir aux organismes des Nations Unies et aux États Membres des mécanismes d'appui technique et des services de transfert des données.

8. Il faudrait coordonner et encourager les actions complémentaires de diverses organisations nationales, régionales et internationales en matière d'appui technique dans le cadre du développement des activités concernant l'infrastructure mondiale des données spatiales.

9. Les recommandations ci-dessus devraient figurer dans un rapport qui sera présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa session extraordinaire consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21, en 1997. Ce rapport contiendra des propositions claires et concrètes de mise en oeuvre, qui seront formulées sous les auspices du Département des services d'appui et de gestion pour le développement du Secrétariat de l'ONU, avec le concours du Comité directeur international de la cartographie mondiale.
